

## Québec entend valoriser la recherche universitaire et fondamentale

12 avril 2013 | Pauline Gravel | Science et technologie



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne

Dans sa prochaine Politique nationale de la recherche et de l'innovation, Québec n'entend pas emprunter la même voie que le gouvernement conservateur de M. Harper. Il valorisera davantage la recherche universitaire et fondamentale que le gouvernement libéral qui l'a précédé.

Voilà du moins les aspirations qui animent le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, à la veille des Assises nationales de la recherche et de l'innovation, qui auront lieu en début de semaine prochaine.

En février dernier, lors du Sommet de l'enseignement supérieur, le ministre a annoncé la tenue d'Assises nationales de la recherche et de l'innovation dans le but de l'aider à élaborer la prochaine Politique nationale de la recherche et de l'innovation, étant donné que la Stratégie québécoise de recherche et de l'innovation 2010-2013 arrivait à échéance.

Ces assises, qui réuniront plus de 300 personnes associées au milieu de la recherche et de l'innovation, débuteront lundi prochain, le 15 avril en après-midi, et se poursuivront mardi toute la journée. Elles prendront la forme de tables rondes où seront débattus au cours de la journée trois thèmes : la pertinence des organismes de recherche dans leur forme actuelle, l'encadrement des chercheurs, et les modes de financement. Le ministre espère que « les échanges seront francs, productifs, voire créatifs », que « les participants seront audacieux, critiques sur les éléments qui n'ont pas fonctionné, et qu'ils proposeront des solutions, des mesures ou des approches nouvelles ». « Les assises sont le temps de l'audace. Nous trierons ensuite », a-t-il déclaré en entrevue au Devoir.

Le ministre a aussi exprimé sa vision de la recherche qu'il espère voir prospérer au Québec dans les prochaines années. Il a ainsi précisé en quoi la nouvelle Politique devrait se distinguer des stratégies précédentes et de l'orientation adoptée par le gouvernement fédéral. « Les deux dernières Stratégies québécoises de la recherche et de l'innovation avaient été rédigées par l'ancien gouvernement sous la direction du ministre du Développement économique. Dans un tel cadre, beaucoup d'importance a alors été donnée à la recherche industrielle et menée au sein de l'entreprise. Cette fois, la nouvelle Politique sera dessinée sous l'autorité du ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie (MESRST). En rapatriant la recherche dans le giron du MESRST, notre gouvernement envoie un message important qui indique notre volonté de valoriser la recherche universitaire tout en assurant une communication avec la recherche appliquée et industrielle », a-t-il souligné.

## **Le choix d'Ottawa**

Outré par « les choix idéologiques du gouvernement fédéral » en matière de recherche, le ministre se donne pour mission de préserver au Québec les pans de la recherche qui sont désormais négligés, voire abandonnés par le gouvernement du Canada. « Le gouvernement fédéral de M. Harper délaisse de plus en plus la recherche fondamentale pour une recherche appliquée, le Québec n'a pas l'intention de créer un tel déséquilibre. Nous savons très bien que la recherche fondamentale édifie les bases d'une bonne recherche appliquée, a-t-il martelé. Les décisions du gouvernement fédéral en recherche nous apparaissent idéologiques : on a coupé le financement de laboratoires de recherche sur le climat, on a aboli le questionnaire long du recensement. Je vais m'assurer que notre Politique n'ira pas du tout dans cette direction-là, car ces signaux en provenance du fédéral n'inquiètent pas seulement les chercheurs, mais aussi le gouvernement du Québec et moi-même. »

Le cahier du participant que le MESRST a publié en préambule aux assises est « un banc d'essai, ce n'est pas la Politique nationale. On a voulu installer une vision, qu'il faut tester. La vision que véhiculera la Politique sera mieux définie après les assises. »

Dans ce cahier, le ministre a déjà déterminé trois grands axes de recherche qu'il prévoit privilégier dans la nouvelle Politique, et qu'il définit comme trois « grands défis qui se posent à la société québécoise » : le premier défi est la recherche en démographie (qui inclura toutes les questions associées au vieillissement et à la petite enfance), le second défi est le développement durable (changements climatiques, transports propres et innovants) et le troisième défi s'intéresse à l'identité québécoise (langue, culture, histoire, éthique).

## **Les attentes de la communauté**

Les propos du ministre rassureront probablement la présidente de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), Louise Dandurand, qui espère que « les assises seront l'occasion de discuter très franchement des attentes de la communauté des chercheurs qui voudraient que l'on ait une Politique

de la recherche et de l'innovation qui réserve une place équilibrée à tous les secteurs de recherche, et qui reconnaît la place fondamentale de toutes les démarches de recherche dans la composition de l'écosystème de recherche du Québec. »

« La dernière Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation a été assez mal reçue dans le monde universitaire, car elle était très orientée vers les besoins de l'entreprise. Il n'y a pas de mal à ce que les interventions d'une politique soient dirigées vers les besoins de l'entreprise, mais quand ça devient la locomotive d'une politique de recherche, c'est nier le rôle fondamental des universités non seulement dans l'avancement des connaissances, mais dans la formation de la relève, qui est le premier maillon du transfert des résultats de recherche vers les milieux sociaux, culturels, intellectuels et industriels », a rappelé Mme Dandurand, qui appréhende un manque d'ambition du ministre dans un contexte de restriction des finances publiques. Ce contexte « ne doit pas nous empêcher de rêver, ne doit pas nous empêcher d'avoir une politique qui propose d'abord et avant tout une vision. Ensuite, on verra ce qu'on a le moyen de faire comme société. »

À la suite de ces assises, le ministre poursuivra ses consultations et s'attellera à la rédaction de la nouvelle politique, qui sera présentée à la fin de juin et entrera en vigueur dès les premiers jours de 2014.